

AKI, un nouvel outil pour Évaluation et valorisation des compétences non formelles, acquises par les jeunes dans un projet de mobilité internationale

Le projet AKI en quelques mots :

AKI est un projet européen contribuant à identifier et à valoriser les **compétences transversales**, développées en **mobilité internationale** par les **jeunes de 18 à 30 ans, hors cursus scolaire et universitaire**. Ce projet répond à une volonté commune de rendre ces compétences plus visibles et de renforcer leur pertinence sur le marché du travail et dans la société. Il est financé par l'Agence **Erasmus+ Jeunesse**.

AKI réunit des acteurs majeurs de mobilité internationale :

- l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)/Deutsch-Französisches Jugendwerk (DFJW) ;
- l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ) ;
- l'Institut Supérieur de Formation Permanente (INSUP), coordinateur du projet ;
- l'Union Wallonne des Entreprises (UWE).

Des partenaires associés sont venus enrichir les travaux :

- le Bureau International Jeunesse Wallonie Bruxelles (BIJ) ;
- les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).

L'expérience de mobilité internationale est bénéfique pour le participant : elle le place dans une nouvelle dynamique et lui

permet de développer certaines compétences. Fier d'être allé au bout de sa démarche, il envisage avec une confiance renforcée de prendre des engagements dans la société, l'entreprise, la collectivité ou l'association. En expérimentant la mobilité, le participant quitte sa «zone de confort » et modifie ses habitudes.

L'ouverture au monde, aux autres et à la différence, offre indéniablement **une expérience de la citoyenneté**, du vivre ensemble.

Les compétences techniques et linguistiques peuvent être formalisées à partir d'un référentiel métier ou code des professions et du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). La tâche est plus difficile en ce qui concerne les compétences transversales comme, par exemple, la capacité d'adaptation ou la capacité à s'engager dans un groupe.

Le **partenariat AKI** est parti de ce constat pour élaborer ensemble **un guide de cinq compétences transversales** développées en mobilité internationale dédié à :



Les 5 compétences transversales AKI

Ce guide offre la possibilité à celui qui le souhaite de se

référer à une fiche établie par compétence permettant de comprendre comment la compétence peut être développée lors d'un stage de mobilité internationale et comment elle peut être mise ensuite au service de la **vie professionnelle et citoyenne**.

Cet outil est complété par un **kit de valorisation** qui a été élaboré simultanément par le partenariat. Il comprend des **outils** destinés à permettre au participant de réfléchir sur son expérience de mobilité et de la **valoriser** (questionnaires destinés aux jeunes, livret de suivi tuteur, document personnalisé de valorisation des compétences transversales).

Les outils AKI ont été élaborés dans le but de :

- démontrer que la mobilité internationale est un bon moyen de **développer ces compétences** ;
- aider les jeunes à mettre des mots sur leur expérience, à **identifier et valoriser les compétences transversales** développées lors des projets de mobilité ;
- faire comprendre aux **employeurs** que la **mobilité internationale** peut générer les compétences qu'ils recherchent ;
- expliquer comment ces compétences peuvent être utiles dans la vie professionnelle et dans la société.

Le partenariat AKI a fondé ses travaux sur sa connaissance de l'impact des programmes de mobilité en Allemagne, en Belgique, en France et au Québec. Il s'est appuyé, au niveau européen, sur l'expertise de chercheurs spécialistes des programmes Jeunesse et d'acteurs du monde du travail.

Contact :

Anne Larramendy : +33 5 56 01 55 86 – alarramendy@insup.org

Alexandra Sanchis : +33 5 56 01 55 86 – asanchis@insup.org

- [Télécharger le résumé du projet](#)
- [Télécharger la plaquette AKI](#)

 [Plus d'infos sur :](#)

<https://www.aki-mobility.org/fr/projet/>